

DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES DE PARIS-OUEST

Un accompagnement économique de proximité :

le Pôle d'action économique

Le pôle d'action économique (PAE) accompagne à l'international les entreprises situées dans les départements 78, 91, 92 et 95.

Pour remplir ses missions, il dispose de toutes les compétences requises en matière de stratégie de développement à l'international et de réglementation douanière (dédouanement et contributions indirectes).

Le pôle d'action économique réalise des diagnostics et des suivis gratuits pour optimiser et sécuriser les flux logistiques et douaniers des entreprises.

L'objectif est de proposer aux sociétés les solutions les plus adaptées à leur secteur et à leurs contraintes.

Nous contacter :

Direction régionale des douanes
de Paris-Ouest
Pôle Action Économique
5, rue Volta, CS 60507
78105 Saint-Germain en Laye

pae-paris-ouest@douane.finances.gouv.fr

Un interlocuteur privilégié :

la cellule conseils aux entreprises

Les cellules conseils aux entreprises (CCE) sont implantées au sein des pôles d'action économique de chacune des directions régionales des douanes et droits indirects.

Leurs missions : recevoir les entreprises lors d'entretiens personnalisés, les informer et les orienter gratuitement vers les procédures de dédouanement et les régimes douaniers les mieux adaptés à la structure de leurs opérations de commerce international.

Les entreprises peuvent ainsi, notamment les PME, optimiser leurs procédures douanières avec des solutions sur-mesure et accroître leur compétitivité, en gagnant du temps et en réduisant leurs coûts de trésorerie.

LE PÔLE ACTION ÉCONOMIQUE



**NOTRE EXPERTISE DOUANIÈRE
AU SERVICE DE VOTRE ACTIVITÉ**



douane.gouv.fr

Le portail de la direction générale des douanes et droits indirects

Besoins	Réponse douanière
Maîtriser les fondamentaux douaniers pour les marchandises (espèce, origine, valeur)	Accompagnement individualisé par la cellule conseils aux entreprises (CCE) Aide au classement des marchandises Aide au dépôt de renseignements tarifaires contraignants (RTC), renseignements contraignants sur l'origine (RCO), demandes d'avis sur la valeur en douane (AVD)
Établir un coût de revient import Rechercher un traitement tarifaire préférentiel ou avantageux à l'importation	Accompagnement individualisé Utilisation des bases européennes et nationales pour optimiser vos flux (droits de douane, droits antidumping et taxes diverses)
Déterminer le prix du produit exporté Exporter en faisant bénéficier vos clients d'un avantage tarifaire	Accompagnement individualisé Utilisation de la base européenne <i>Access2Markets</i> Statuts d'exportateur agréé et d'exportateur enregistré
Maîtriser les réglementations (prohibitions, normes, biens à double usage,...)	Accompagnement individualisé
Protéger son activité	Dépôt d'une demande d'intervention pour protéger vos droits de propriété intellectuelle à l'international (brevets, marques,..)
Valoriser un savoir-faire Développer son image de fiabilité à l'international	Label Made in France Statut d'opérateur économique agréé (OEA) 